



Compte-rendu Bilatérale DRHAA

30 septembre 2015

➤ Point DM 2016 :

Le DRHAA a fait un point sur la DM 2016 en évoquant notamment la continuité de la fermeture de Dijon et le transfert de Creil à Evreux.

Force Ouvrière a interrogé le DRHAA sur les annonces de création d'une école de gendarmerie sur la base 102. 80 personnels civils sont concernés et 60 agents de la base dissoute pourraient être reclassés essentiellement sur les métiers de casernement. **Force Ouvrière** dénonce les pressions du CMG de Metz pour que les agents se prononcent alors qu'ils ne disposent pas d'information suffisante à ce jour et que des perspectives pourraient leur être ouvertes par cette création. Le Général Tafani reconnaît cette problématique mais également que la « fenêtre » entre la fermeture définitive de la BA 102 et cette ouverture est très étroite. De plus les postes

réellement accessibles n'étant pas clairement connus, il ne souhaite pas que les agents restructurés se retrouvent sans solution à l'échéance.

Force Ouvrière s'interroge à propos du périmètre de l'emprise de cette école de gendarmerie. Le Général Tafani répond qu'il doit prendre rendez-vous avec son homologue DRH de la gendarmerie.

Commentaire FO : Notre fédération et les camarades FO Gendarmerie suivent également ce dossier de très près et tentent d'avoir des éléments plus concrets que les simples annonces de deux ministres qui ont sorti cette école de leur chapeau en visitant les terres dijonnaises.

➤ Restructuration du site de Romorantin

Force Ouvrière interroge le DRHAA sur les situations du Groupement Entrepôt et du Centre de documentation technique de l'armée de l'Air, qui figurent sur l'arrêté des restructurations.

Madame Saintoyant, conseillère Personnel Civil auprès du DRHAA, précise que ces deux services figurent sur l'arrêté comme toutes les entités de l'AA, afin de permettre les départs en IDV et l'application du PAR, mais qu'aucune restructuration du site n'est prévue. De plus le général Tafani précise que l'arrêté est une

chose mais que ce qui est à prendre en compte, est la décision ministérielle.

Commentaire FO : toutefois nous sommes inquiets pour la pérennité de ces entités et guère convaincus par l'hypothèse émise par le commandant du DA d'une erreur dans la rédaction de l'arrêté qui laisse entendre un transfert.

SIAé : report du Comité de surveillance:

Le Général Tafani évoque le report du Comité de surveillance du SIAé, pour lequel il regrette de ne pas avoir plus d'information... mais dont il suppose qu'il est dû à la problématique du recrutement.

Le Général Tafani rappelle le soutien de l'Armée de l'Air aux demandes de recrutement du SIAé. Evoquant le retrait des personnels militaires des AIA, il le justifie par les conséquences du renforcement nécessaire du soutien au bénéfice des opérations extérieures et des contrats exports récemment signés. Les militaires ne quitteront toutefois pas les AIA si ça doit mettre l'activité industrielle en péril.

A la remarque de **Force Ouvrière** qui lui oppose que certains militaires préféreront quitter l'armée que de retourner sur base, le Général Tafani répond que certes il déplore la perte de compétences indéniable pour l'Armée de l'Air, mais pour autant il a encore la possibilité de recourir à des recrutements de personnels militaires pour compenser les départs.

➤ **Romorantin, Mérignac-Beauséjour (ARAA623)**

Le Général Tafani évoque la situation de Romorantin et de Mérignac Beauséjour dont les effectifs civils (ouvriers de l'état et administratifs notamment) vont diminuer de manière importante dans les 5 années à venir, mettant en péril l'activité des deux sites.

Le Général Tafani fait part à **Force Ouvrière** du courrier qu'il a rédigé à destination du DRHMD afin de faire un état des lieux à 5 ans et à 10 ans et en exposer les conséquences.

Le Général Tafani reconnaît que si recrutement il y a, il doit être attractif. En effet, les employeurs ayant demandé des ATMD se sont retrouvés avec 60 postes ouverts qui n'ont pas été pourvus, faute de candidats aux concours

Commentaire FO : Lorsqu'il y avait des recrutements d'Ouvriers d'Etat, il n'y avait pas de problème de recrutement : un déroulement de carrière à la hauteur, des salaires régulièrement révisés par le biais des bordereaux et un système de retraite digne de ce nom suffisaient à attirer les candidats et à les fidéliser dans des postes qui demandent des compétences et du savoir-faire.

On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre !!

➤ **BA106 / SIMMAD :**

Lors du CTR AIR, Force Ouvrière avait interrogé le Général Girier, directeur de la SIMMAD, sur sa volonté de civilianiser davantage la structure.

Mme Saintoyant répond que la SIMMAD a effectivement émis plusieurs demandes d'ouverture de postes pour des IEF et des Attachés sur des fonctions d'acheteurs et de juristes. Ceci devrait se concrétiser

s'il y a des concours de recrutement organisés en 2016. Mais ces professions étant déficitaires les personnels en poste resteront jusqu'à qu'il y ait la ressource pour les remplacer.

➤ **Nomenclature ouvrière – OGSA**

Puisque le sujet du manque d'acheteurs est évoqué, Force Ouvrière demande pourquoi la SIMMAD ne fait pas appel à des OGSA ?

Madame Saintoyant précise que les postes ouverts par la SIMMAD sont des postes de catégories A. Concernant les OGSA, des propositions ont été faites pour ceux travaillant dans la chaîne de soutien (supply chain) et les achats, afin qu'ils puissent bénéficier d'un avancement jusqu'aux hors catégories.

Commentaires FO : Nous nous félicitons que cette revendication initiée par FO recueille la bénédiction de l'Armée de l'Air car ce ne fut pas toujours le cas. Maintenant il s'agit d'avancer vite afin qu'on arrête d'en parler et qu'elle soit mise en œuvre dans les meilleurs délais.

➤ **Chargés de prévention**

Madame Saintoyant signale que des demandes de recrutement ont également été émises par l'Armée de l'Air dans les métiers de la prévention considérés comme déficitaires.

Lors de la précédente audience DRHAA/FO, Madame Saintoyant avait indiqué qu'il était difficile de recruter des chargés de prévention, sachant qu'effectivement, ces postes devraient être tenus par des TSEF mais qu'ils peuvent être tenus par un administratif ou un ouvrier. Mme Saintoyant nous informe donc que l'Armée de l'Air continue de demander des chargés de prévention, et que même si la profession ne fait pas partie des filières déficitaires, les besoins restent prégnants.

Commentaire FO : on ne peut que déplorer les insuffisances de la DRHMD concernant l'évolution des métiers, pour mettre en correspondance nouveaux métiers, profils professionnels et formations spécifiques. Il est facile de casser (on mesure tous les effets de la politique de suppression de postes sans discernement qui conduit à la perte de nombreuses compétences), mais on ne voit rien se construire. La GPEEC, beaucoup en parlent mais visiblement personne ne l'a jamais rencontrée dans ce ministère !!

Délégation Force Ouvrière :

Gilles Goulm (Secrétaire Général FO Défense), Philippe Jobert (Délégué pour l'Armée de l'Air), Daniel Mildt (AIA Cuers), Jean-Noël Heitz (AIA Clermont), Nadine Carré-Tea (AIA Bordeaux).

Paris le 30 Septembre 2015